

La Boîte à Outils : Zones humides

Décembre 2014

Des milieux menacés...

Au siècle dernier, plus de la moitié des zones humides ont été détruites en France et de nombreuses autres ont été dégradées. Le phénomène bien que ralenti, perdure de nos jours. En cause : l'urbanisation, la pollution, l'assèchement et le drainage, les exploitations agricoles et sylvicoles intensives, la déprise agricole qui entraîne la fermeture des milieux. Il n'est pas rare de voir les zones humides remblayées et utilisées comme décharges.

Plus des deux tiers des zones humides du bassin versant Arly présentent des signes de dégradations partielles. Situés en milieu montagnard, ces milieux partagent les mêmes espaces que d'autres activités : les espaces pastoraux, les domaines skiables, les surfaces urbaines des communes, ce qui accroît la difficulté de leur préservation. Ainsi, l'enjeu majeur est de concilier usages actuels, développement économique et préservation de ces espaces sensibles.

Qu'est ce qu'une zone humide ?

En droit français, les zones humides sont définies comme « terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire. La végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles (qui aiment l'humidité) pendant au moins une partie de l'année » (Code de l'environnement art. L.211-1).

Critères d'identification :

Définis d'après la circulaire du 18 janvier 2010, en application des articles L.214-7-1 et R.211-108 du code de l'environnement :

Critère floristique : présence de plantes caractéristiques, dites hygrophiles, c'est-à-dire se développant en milieux humides.



Critère pédologique : présence dans les prélèvements de sols de tâches de couleur rouille résultant de réactions chimiques provoquées par la circulation de l'eau dans le sol.



Les multiples visages des zones humides: mares, tourbières, plaines alluviales, prairies humides, ...

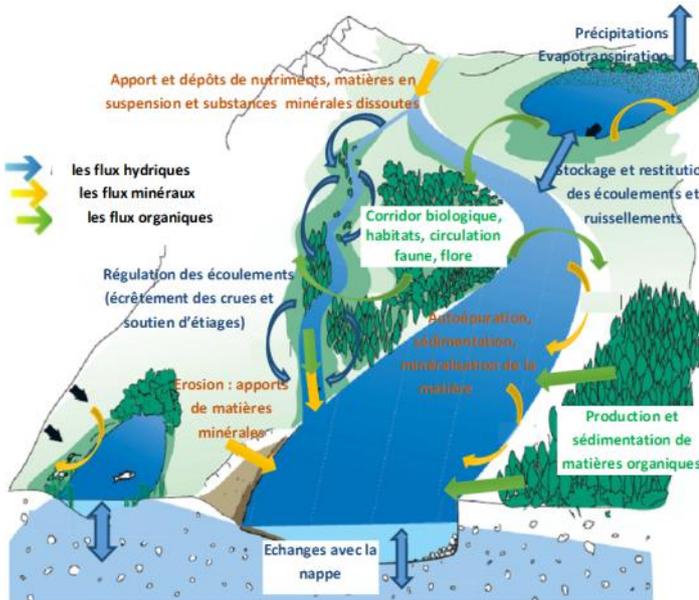


Les zones humides du bassin versant Arly :

1 700 ha de zones humides de plus de 1 000 m², réparties en 340 sites ont été inventoriées, soit 2,6% de la surface du bassin versant. La quasi totalité des ces espaces se situe en tête de bassin versant avec près de 95% des zones à plus de 900m d'altitude. L'inventaire ces milieux est en libre consultation auprès du SMBVA, DDT 73/74 et conservatoires des espaces.



des zones utiles,



des services rendus,

- **Régulation et épuration** : contribution à la régulation du climat, des pollutions et préventions d'événements exceptionnels (inondations, sécheresses, érosions)
 - **Approvisionnement en eau et production de matières premières** (bois, fibres, combustibles, ...),
 - **Socioculturels** : bénéfices immatériels liés à ces milieux récréatifs, éducatifs,

à préserver durablement :

Plusieurs outils existent :

- Intégration des zones humides dans les plans locaux d'urbanisme (PLU),
- Mise en place de plans d'actions territoriaux des zones humides afin de concilier les usages actuels et la préservation de ces espaces,
- Travaux d'entretien et de restauration,
- Actions de valorisation pédagogique de ces milieux.



En cas de projet d'aménagement impactant une zone humide :

Les exigences réglementaires nécessiteront que soit respecté le principe suivant :

1. **EVITER** : le choix de la localisation doit être fait de manière à éviter au maximum les destructions de zones humides.
2. **REDUIRE** : le choix de la localisation du projet doit démontrer que ses impacts sur les zones humides ont été réduits au maximum.
3. **COMPENSER** : Lorsque le choix de la localisation ne peut éviter et réduire les impacts sur les zones humides, la surface détruite doit être compensée à hauteur de la valeur guide 200% : pour 1 ha de zone humide détruit, 2 ha de zones humides devront être créés ou restaurés.



Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly
 Hôtel de ville - BP2 - 73401 UGINE Cedex
 Tél: 04 79 37 34 99
contact@contrat-riviere-arly.com
www.contrat-riviere-arly.com

Pour aller plus loin :

- Conservatoire d'espaces naturels 73
www.cen-savoie.org
- Conservatoire d'espaces naturels 74: ASTERS
www.asters.asso.fr
- Direction Départementale des Territoires 73/74